

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Les aires multisports se développent sur le territoire de SQY

Dossier page 2

SQY veille à la bonne santé physique de ses habitants en accueillant des terrains multisports. Dans plusieurs communes, des projets ont déjà vu le jour, et d'autres sont à venir dans les prochains mois.



TRAPPES
Après le meurtre d'Abou-bakar Cissé, Trappes s'est rassemblée pour dire stop à l'islamophobie



Actu page 6

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Le parcours de Vélotour à SQY est désormais connu

PLAISIR

Une nouvelle boutique (très) éphémère ouvre dans la galerie d'Auchan [Page 4](#)

VILLEPREUX

La ville a mené des travaux pendant les vacances d'avril [Page 5](#)

YVELINES

Un jeu télévisé sur les Yvelines organisé par la chaîne TV78 [Page 5](#)

FAITS DIVERS

À Guyancourt, le maire s'est exprimé sur l'arrivée de roms dans la ville [Page 10](#)

RUGBY

Plaisir domine Antony et file en 16^{es} de finale [Page 12](#)

CULTURE

Elena Nagapetyan clôture la saison à la Ferme du Manet ce samedi [Page 14](#)

MAGNY-LES-HAMEAUX
LE DATACENTER DE MAGNY SE DOTE D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE CONSACRÉE À L'IA

Actu page 8

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les aires multisports se développent sur le territoire de SQY

► ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ

La pratique du sport en plein air a le vent en poupe. Cela se confirme en observant les aires ou terrains multisports qui fleurissent un peu partout sur le territoire de SQY. Ces structures manifestent la volonté des habitants de pratiquer davantage de sport en extérieur, un phénomène qui a, sans aucun doute, été accéléré par la tenue des JO de Paris 2024 (qui ont eu lieu du 26 juillet au 11 août 2024) événement planétaire historique qui a fait vibrer tout un pays entier et particulièrement SQY où les 4 sites olympiques ont fait vivre de nombreuses émotions au public.

À l'instar d'autres communes qui réfléchissent à l'implantation de terrains multisports sur leur territoire, la municipalité de Coignières, a organisé une réunion publique le 29 avril, pour présenter son projet d'aire multisports intergénérationnelle. Elle sera installée en lieu et place du stade de football stabilisé, qui se trouve rue du Moulin à Vent.

Installée sur une surface de 12 050 m², cette aire « sera composée d'un ensemble d'espaces dédiés aux activités de loisirs, de sport en milieu urbain et de détente pour les administrés. [Le site] sera un espace de rencontre intergénérationnelle et proposera des équipements de loisirs pour les adolescents, les jeunes adultes, et les seniors », a présenté la commune. Le coût du projet est estimé à 1 250 000 euros TTC, avec un cofinancement à hauteur de 60 % de la part du Département, de l'agglomération de SQY et de la Région.

Le maire DVG de Coignières, Didier Fischer, est revenu sur ce projet, attendu par un grand nombre d'habitants, en préambule de la réunion. « C'est une aire multisports et intergénérationnelle. Et j'insiste beaucoup sur ce terme car un certain nombre d'équipements, de jeux, de surfaces de sport sont consacrés à tous les âges, des enfants jusqu'à nos seniors qui ont, eux aussi, la possibilité de pratiquer le sport », a introduit l'édile. L'aire sera en accès libre avec des horaires d'ouverture (pas encore définis) et ne sera pas éclairée pour éviter de potentiels désagréments.

« La vocation de cet espace est de devenir un espace qui permet une pratique libre du sport. Mais un sport de loisirs plutôt



À Coignières, un pumptrack va être aménagé au sein de cette aire. Un équipement « réclamé par nos jeunes depuis de nombreuses années », selon le maire.

que de compétition. C'est un lieu qui sera apprécié par nos groupes scolaires, mais aussi le collège, avec des équipements qui n'existaient pas auparavant sur la commune », a poursuivi l'élu.

L'atelier Chaneac, bureau d'études spécialisé en installations sportives, a présenté l'ensemble des équipements qui vont voir le jour. En voici la liste. Une piste d'athlétisme, composée de 4 couloirs d'1m20 de large et longue de 200 m, va être aménagée. Elle encerclera un terrain de handball (avec un pare-ballon installé tout autour), ainsi que deux terrains de basketball, mais également deux terrains de badminton et un terrain de volleyball. « [Ces trois terrains] seront en gazon synthétique de la même qualité que si on faisait un terrain de foot ou de rugby », a précisé le maître d'œuvre du projet.

À cela, va s'ajouter un espace de street workout pour tous, avec des agrès réservés aux seniors (vélo fitness et step) ainsi que des agrès comprenant « un combi avec sac de frappe, chaise romaine, banc abdos, chaînes de suspension et un escalier », a détaillé l'atelier Chaneac.

Pour compléter le tout, une aire de jeux destinée aux enfants et sécurisée par une barrière va être installée. Elle bénéficiera d'un revêtement en copeaux de bois et comportera plusieurs jeux. « Quatre jeux ont été retenus pour cette aire avec un jeu à corde, le jeu de la bascule, un jeu qui fait un peu tout (tunnel, toboggan, etc) et une balançoire. La balançoire sera assez moderne avec une en nid d'abeille, une plus classique et une pour les tout-petits à partir de 6 mois mois/1 an », a poursuivi l'atelier Chaneac.

SQY veille à la bonne santé physique de ses habitants en accueillant des terrains multisports. Dans plusieurs communes, des projets ont déjà vu le jour, et d'autres sont à venir dans les prochains mois.

fitness, ou encore une aire de sport intergénérationnel. Le tout sur une surface de 3400 m².

La municipalité entend ainsi « préserver et garantir un cadre de vie qualitatif et des équipements sportifs adaptés aux besoins des Clétiennes et des Clétiens », comme elle l'indique sur son site internet. « Composé d'installations modernes, ce plateau multidisciplinaire sera en mesure de proposer des activités sportives diversifiées, du sport de raquette au sport de plein air, en passant par le sport urbain et le sport santé, affirme-t-elle. Les utilisateurs pourront ainsi profiter d'un équipement sportif de qualité, répondant aux normes de sécurité, de confort et d'accessibilité, et qui utilise des matériaux écologiques et durables. Au cœur de ce plateau, pensé pour favoriser les rencontres, le dialogue et la coopération entre les usagers, la ville et ses associations locales pourront y organiser des animations visant à promouvoir et à sensibiliser la population aux valeurs du sport. »

Et d'ajouter que le projet « a été mené de concert avec des jeunes utilisateurs Clétiens et élaboré avec des architectes et des paysagistes afin de créer un design qui s'intègre harmonieusement dans son environnement et offre un cadre attrayant pour les loisirs ». Un projet dont le coût global s'élève à 926 000

du 10 décembre 2024). Les travaux ont commencé pour le terrain multisports qui y sera construit à côté du parking jouxtant la boulangerie Alice, en face de l'école Pesquet. Mais aussi et surtout, la commune vient de lancer, suite à une réunion publique organisée le 12 avril dernier, une consultation auprès des habitants sur l'avenir de la plaine sportive du V Park, incluant aussi le gymnase Mimoun et la parcelle située à côté, où figurait auparavant la piscine, détruite il y a quelques mois.

Ce questionnaire « nous permettra de mieux comprendre ce qui fonctionne bien aujourd'hui, ce qu'il manque à Villepreux pour favoriser l'activité physique pour tous, comment faire évoluer les équipements et les pratiques » et « est l'occasion de penser ensemble le sport de demain, comme un levier de santé, de lien social, d'éducation et de plaisir », souligne la page Facebook de la Ville. Une consultation avant un nouveau projet d'équipement multisports ?

Toutes ces villes ont placé les aménagements sportifs de plein air au cœur de leur politique, mais d'autres à SQY ne sont pas non plus en reste. À Montigny-le-Bretonneux, un city stade incluant un terrain multisports et une zone d'exercices sportifs avec agrès a été livrée l'année dernière au stade



Le futur plateau d'évolution multisports des Clayes-sous-Bois doit voir le jour à côté du gymnase Dorine Bourdeton d'ici fin août prochain.

euros, financés en partie par le Département (à hauteur de 110 000 euros) et l'Agence nationale du sport (105 000 euros). Une subvention de l'Agence de l'eau est aussi en attente, fait savoir la commune. Commencés le 17 mars, les travaux doivent s'achever fin août prochain.

Dans la commune voisine de Villepreux, la municipalité porte un projet de cette nature dans le quartier des Hauts du Moulin (lire notre édition

de la Couldre). Plus récemment, le 5 avril dernier, l'inauguration du square Philippine, autre la partie aire de jeux inclusive, a permis de dévoiler un terrain de basket rénové et déplacé par rapport à son emplacement habituel. Sans oublier les équipements extérieurs du centre sportif Coubertin il y a quelques années. D'autres communes se sont aussi récemment bien dotées en aires extérieures multisports, pour permettre à chacun de pratiquer le sport de son choix. ■

48 000 Tonnes

C'est la capacité annuelle de traitement de notre plateforme de co-compostage située à Thiverval-Grignon dans les Yvelines.



Ces déchets sont valorisés en compost à haute valeur ajoutée répondant à la norme NFU 44-051, puis redistribué aux agriculteurs en proximité notamment.



GUYANCOURT

La ville de Guyancourt vous propose d'exposer ses œuvres d'art chez vous

Pendant 3 mois, les Guyancourtois pourront exposer à leur domicile une œuvre d'art issue de l'artothèque de la Ville, avec le dispositif L'art s'emporte.

► PIERRE PONLEVÉ

Vous avez toujours rêvé d'avoir une véritable œuvre d'art exposée chez vous pour la montrer à votre famille ou briller lorsque vous recevez des invités ? Ce sera bientôt une réalité pour les Guyancourtois, grâce à un dispositif disruptif mis en place par la commune. Baptisé L'art s'emporte, ce nouveau procédé a été présenté par le maire DVG, François Morton, durant son Facebook live du 28 avril.

« La ville de Guyancourt va lancer une nouvelle opération qui s'appelle L'art s'emporte. On avait ce projet déjà un peu ancien car c'était l'un de nos projets de début de mandat de 2020. La ville de Guyancourt, depuis un certain nombre d'années, achète des œuvres d'art aux artistes, que nous mettons en valeur lors de nos diverses expositions. Nous en avons également eu en dons. Et donc nous disposons d'environ 150-200 œuvres dans ce que l'on appelle l'artothèque de la Ville (l'artothèque est constituée d'œuvres acquises à l'initiative de la Ville à la suite des expositions orga-



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Les habitants vont pouvoir exposer chez eux des œuvres d'art de la commune de différente nature (peintures, dessins, photographies, estampes...) contre quelques conditions.

nisées sur la mezzanine de l'hôtel de ville ou à la Salle d'exposition, ainsi que des œuvres déposées par des artistes, Ndlr », a commencé l'élu. Des œuvres qui sont exposées régulièrement depuis un certain temps dans « l'ensemble des bureaux des équipements publics, ainsi qu'au sein des équipements extérieurs comme à la ferme de Bel Ébat [...]. Il y a un tableau du peintre Lewigie derrière moi par exemple », a poursuivi l'élu, tout

en montrant la peinture qui trône au sein de son bureau.

Ainsi, après avoir offert la possibilité pour les habitants d'admirer ses œuvres exposées sur la mezzanine de l'hôtel de ville ou à la salle d'exposition, la municipalité guyancourtoise désire aller encore plus loin. « Nous souhaitons que les Guyancourtois puissent emprunter des œuvres d'art pour les emmener à la maison et les exposer chez eux », a expliqué le maire.

Pour pouvoir acquérir gratuitement mais provisoirement (pendant 3 mois précisément) une œuvre d'art issue de l'artothèque, il faut obligatoirement s'inscrire au préalable par courriel à action.culturelle@ville-guyancourt.fr, par voie postale à destination du service des arts visuels (11 place Bérégovoy, à Guyancourt), ou en contactant ce dernier au 01 30 44 50 80, au rendez-vous fixé le 16 mai, de 17 h 30 à 20 h, à l'espace Théodore Monod. Ensuite, les habitants pourront librement choisir sur place une œuvre d'art de leur choix (peintures,

dessins, photographies, estampes...) pour l'emporter chez eux.

Quelques conditions sont à remplir pour pouvoir bénéficier de ce service. Il faut fournir une copie de sa carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un chèque de caution de 200 euros (qui ne sera pas encaissé), ainsi qu'une attestation d'assurance habitation. Sur cette dernière, le maire a précisé que cette attestation est nécessaire « parce que durant le temps où l'œuvre sera chez vous, il faudra qu'elle puisse être assurée ».

« L'œuvre sera protégée dans une housse. Il y aura un constat de l'état de celle-ci et des conseils [prodigues] pour bien la conserver et garantir sa sécurité à votre domicile. Une fiche explicative, sur l'histoire de cette œuvre et la démarche de l'artiste, vous sera également fournie. À la fin des 3 mois, il y aura une restitution pour que d'autres habitants puissent l'emprunter », a enchaîné l'élu.

« Il y aura plusieurs événements comme cela par an. Très peu de communes ont mis en place cette opération L'art s'emporte. C'est vraiment l'étape ultime de cette démocratisation de l'art et des œuvres d'art pour les Guyancourtois », s'est félicité François Morton. Plus d'informations sur ville-guyancourt.fr. ■

MAUREPAS Derniers jours pour l'appel à candidatures du marché artisanal

Les exposants potentiels ont jusqu'au 16 mai pour envoyer leur candidature afin de présenter leur savoir-faire lors de la prochaine édition de l'événement, qui se tiendra le 24 mai.

La prochaine édition du marché artisanal nocturne de Maurepas se tiendra le 24 mai de 16 h à minuit, en centre-ville. Mais pour les personnes souhaitant exposer lors de cet événement, c'est maintenant que ça se passe. En effet, la commune a lancé un appel à candidatures pour « tous les artisans professionnels désireux de présenter leur travail lors de cet événement », précise-t-elle. Et ceux-ci, qu'ils soient créateurs de bijoux, céramistes, maroquiniers, couturiers, producteurs locaux ou encore artistes, ont jusqu'au jeudi 16 mai pour se faire connaître, poursuit la municipalité. Ils auront ainsi l'occasion de mettre en valeur leur savoir-faire lors d'un événement qui, chaque année, « marque l'ouverture de la belle saison et attire les curieux comme les fidèles », avance la Ville. « Stands colorés, odeurs alléchantes, pièces uniques, savoir-faire partagés : l'ambiance estivale s'installera pour une soirée pleine de charme, rythmée par l'authenticité et la convivialité », poursuit-elle. Postuler par courriel à evenementiel@maurepas.fr.

PLAISIR

Un nouvelle boutique (très) éphémère ouvre ce mercredi dans la galerie d'Auchan

Le Hangar ouvre ses portes le 7 mai, pour quatre jours, au sein du centre commercial Aushopping Grand Plaisir. Cette boutique éphémère itinérante proposera baskets et vêtements de marque neufs à prix cassés.

► ALEXIS CIMOLINO

Après Cash Colis ou encore Lego (lire nos éditions du 29 octobre et du 17 décembre 2024), le centre commercial Aushopping Grand Plaisir accueille de nouveau une boutique éphémère. Et même très éphémère, puisque Le Hangar, nom de cette nouvelle enseigne, ouvre ce mercredi 7 mai et fermera le ... 10 mai. Quatre jours durant lesquels les clients pourront trouver « des marques à des prix imbattables », promet le centre commercial dans un communiqué.

marques à des prix imbattables avec Le Hangar. Fonctionnant sur le modèle des ventes privées, ce pop-up store unique en son genre sillonne la France entière et rencontre un grand succès à chacune de ses ventes éphémères », détaille Aushopping Grand Plaisir dans son communiqué.

Un jeu concours pour tenter de gagner une carte cadeau de 100 euros

« Mode femme, homme et enfant : Le Hangar proposera aux clients des baskets et vêtements tendance de grandes marques (Puma, Converse, Reebok, Adidas...) à des prix très attractifs allant de 5 euros à 69 euros maximum, poursuit le centre commercial plaisirois. Attention, le stock



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Située en face de Leonidas et Carador, la boutique Le Hangar sera ouverte du 7 au 10 mai, de 9 h 30 à 20 h.

est limité ! » Le paiement par carte bleue est accepté. Situé en face de Leonidas et Carador, Le Hangar sera ouvert de 9 h 30 à 20 h.

Et ce n'est pas tout, car à l'occasion de ce lancement, Aushopping Grand Plaisir met en place un jeu concours. En jeu : « une carte cadeau de 100 euros à dépenser directement en magasin », indique ainsi le centre. Pour cela, il faut s'abonner aux comptes Facebook @Le Hangar Ventes privées et @Centre Commercial Aushopping, liker la publication concernant le jeu, et inviter quelqu'un en commentaire en le ta-

guant. Le tirage au sort se tiendra le vendredi 9 mai à midi. Le gagnant sera contacté par message privé et il aura jusqu'à la fin de la journée pour répondre. Passé ce délai et sans retour de sa part, le cadeau sera remis en jeu, précise le centre commercial sur sa page Facebook. Le lot est à récupérer en boutique directement chez Aushopping Grand Plaisir, le samedi 10 mai, dernier jour de l'ouverture du magasin, aucun envoi par voie postale n'est possible. » Plus d'indications sont à retrouver, donc, sur la page Facebook du centre commercial Aushopping de Plaisir. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le site internet de Magny s'est modernisé

La commune de Magny a intégralement repensé son site internet pour proposer un site modernisé et plus dans l'ère du temps, aux personnes qui le consultent.

Il commençait à accuser le poids des années et avait besoin d'un coup de neuf. C'est désormais chose faite. Le site internet de Magny-les-Hameaux, désormais plus intuitif, a subi un coup de jeune le mois dernier. « En consultant le site internet de la ville de Magny-les-Hameaux, vous entrez depuis la mi-avril dans une nouvelle ère pour obtenir l'essentiel des informations locales et pratiques en ligne », livre la municipalité magnycoise dans son magazine du mois de mai. Nouvelles rubriques accessibles en un clic, affichage dynamique, carte interactive, accès rapide aux publications municipales... les changements sont nombreux et bienvenus. Pour constater cela de vos propres yeux, rendez-vous sur magny-les-hameaux.fr.

**VOISINS-LE-BRETONNEUX****Les inscriptions sont en cours pour la Brocante d'Alfred**

La Brocante d'Alfred revient le 25 mai. Les personnes qui souhaitent disposer d'un stand pendant l'événement ont jusqu'au 16 mai pour transmettre leur dossier.

Événement incontournable pour les amateurs de chine et de bonnes affaires, la Brocante d'Alfred revient le 25 mai prochain, de 9 à 18 h, sur le mail de la Grande Île, à Voisins. Pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'un stand ce jour-là, les inscriptions se déroulent jusqu'au 16 mai. Les dossiers sont à télécharger sur le site internet du centre Alfred de Vigny. « Comme chaque année, le Centre vous invite à sa brocante traditionnelle. Exposants et visiteurs se retrouveront sur la Grande Île, transformée le temps d'une journée en un véritable marché aux trésors. Et pour une pause gourmande bien méritée, des foodtrucks [sans oublier le fameux stand barbe à papa], seront présents toutes la journée pour régaler petits et grands avec une offre variée et savoureuse. Venez chiner, flâner et profiter de cette journée », invite le centre sur son site internet. Plus d'informations sur chezalfred.info.

■ EN IMAGE**MONTIGNY La démolition de l'Anneau rouge « aère » le paysage de l'Hypercentre**

Étape déterminante du projet de réaménagement de l'Hypercentre, la démolition de l'Anneau rouge, bâtiment certes emblématique du territoire, mais vétuste et pas très accueillant, qui entourait la place située devant la gare de SQY/Montigny-le-Bretonneux, s'est achevée récemment. Les abords de la gare et son parvis sont désormais plus « aérés ». Avec la disparition de cet édifice qui datait de 1975, c'est même tout l'Hypercentre qui vit un tournant de sa transformation. « *Inadapté aux enjeux environnementaux et aux besoins de l'époque, l'Anneau Rouge est démoli dans le cadre de la réhabilitation du quartier de l'Hypercentre. Sa disparition doit permettre d'élargir la perspective depuis la gare vers le parc des sources de la Bièvre à Guyancourt* », peut-on notamment lire sur le site internet de la commune de Montigny-le-Bretonneux.

■ EN BREF**VILLEPREUX La Ville a mené des travaux pendant les vacances d'avril**

À Villepreux, plusieurs travaux de différentes natures ont été menés durant les vacances scolaires du mois d'avril.



Des travaux de voirie ont été menés dans la rue de la Pépinière, à Villepreux, pour améliorer la sécurité de cet axe routier.

La ville de Villepreux n'a pas chômé pendant les vacances du mois d'avril, période durant laquelle elle a entrepris plusieurs chantiers. Dans la rue de la Pépinière d'abord, où des travaux de voirie ont été menés « pour améliorer le cadre de vie et

la sécurité des usagers », indique la commune sur Facebook. Dans le quartier des Hauts du Moulin, le chantier du terrain multisports suit son cours (lire notre édition du 10 décembre 2024).

Le futur caniparc, qui sera situé en face des bâtiments du Trianon, prend également forme, « pour offrir à nos compagnons à quatre pattes un espace dédié à la détente et aux rencontres », poursuit la municipalité. Plusieurs structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance ont également bénéficié de petits travaux, « notamment de peinture pour un environnement toujours plus agréable et accueillant pour les enfants », détaille la commune. Ces multiples travaux permettent de « maintenir une qualité de service et un cadre de vie toujours plus adaptés aux besoins de toutes les générations », conclut la Ville. ■

■ EN BREF**YVELINES Un jeu télévisé sur les Yvelines organisé par la chaîne TV78**

TV78 lance Jeu d'Yvelines, son nouveau jeu télévisé, qui mettra à l'honneur le département. Les personnes souhaitant faire partie des candidats ont jusqu'au 16 mai pour s'inscrire.

Jeu d'Yvelines. C'est le nom du nouveau concept de TV78. Un jeu télévisé qui sera diffusé sur la chaîne locale, (dont le siège se situe à Guyancourt), et pour lequel les candidatures sont en cours, jusqu'au 16 mai. Cette « toute nouvelle émission fun, familiale et 100% locale », comme la décrit le média sur ses réseaux sociaux, est l'idéal pour ceux désirant participer à un jeu télé tout en gardant un ancrage local.

Ce jeu sera composé de quiz ludiques sur les Yvelines, le tout dans une « ambiance décontractée » et avec des cadeaux à gagner, comme le Petit futé Yvelines, un jeu de société, ou encore des casquettes, parapluies et gourdes TV78, affirment nos confrères. La première session de tournage se déroulera le 7 juin à la Commanderie, à Élancourt. Alors, pour faire partie de l'aventure, envoyez votre candidature par courriel



Ilustration: Lagazette des Yvelines

Ce jeu sera composé de quiz ludiques sur les Yvelines, le tout dans une « ambiance décontractée » et avec des cadeaux à gagner, indique la chaîne.

(avant le 16 mai donc) en indiquant votre nom, prénom, âge, téléphone et adresse postale, à m.lemen@tv78.com. « Une fois sélectionné(e), vous serez contacté(e) pour tous les détails », fait savoir TV78. ■

COIGNIÈRES**Permanence juridique ce mercredi à Coignières**

La mairie de Coignières accueille ce type de rendez-vous assuré par un avocat assermenté, apportant des réponses personnalisées, le 7 mai.

La ville de Coignières accueille, comme elle en a l'habitude, une permanence juridique, le 7 mai. Celle-ci se déroulera en mairie de 17 h à 19 h 30. Elle est « assurée par un avocat assermenté, qui vous apporte des réponses personnalisées », précise la municipalité. À noter qu'une permanence du conciliateur de justice se tiendra la veille, aussi en mairie, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, afin d'aider à « régler à l'amiable vos litiges avec des particuliers ou des professionnels ». Ces deux événements sont accessibles sur rendez-vous, au 01 30 13 17 77. Renseignements à accueil@coignieres.fr.

TRAPPES

Après le meurtre d'Aboubakar Cissé, Trappes s'est rassemblée pour dire stop à l'islamophobie

Une foule nombreuse était présente le 29 avril devant la mairie de Trappes, à l'occasion d'un rassemblement contre l'islamophobie et en mémoire d'Aboubakar Cissé, tué dans une mosquée du Gard.

► ALEXIS CIMOLINO

Suite au meurtre d'Aboubakar Cissé, jeune homme de 22 ans tué le 25 avril de 57 coups de couteau dans une mosquée du Gard, plusieurs communes se sont mobilisées. C'est notamment le cas de Trappes, qui organisait le 29 avril devant la mairie un rassemblement en mémoire d'Aboubakar Cissé mais aussi « contre l'islamophobie et toutes les formes de racisme ». Entouré de son équipe municipale, le maire Générations.s, Ali Rabeh, qui avait appelé à cette mobilisation, a pris la parole devant de très nombreuses personnes, dont certaines brandissaient de pancartes sur lesquelles on pouvait lire « L'islamophobie tue, stop au racisme ! », ou encore « Justice pour Aboubakar Cissé », et d'autres des drapeaux du Mouvement de la paix.

« [Le] meurtrier [d'Aboubakar Cissé] s'est filmé pour revendiquer son crime, indiquant sans ambiguïté sa haine des musulmans, a notamment déclaré



Devant la foule, le maire Ali Rabeh a rendu hommage à Aboubakar Cissé mais aussi pointé la responsabilité selon lui des dirigeants politiques nationaux dans la montée d'un climat anti-musulman.

l'édile. Il se trouve que je suis moi-même musulman. Je ne l'ai jamais affiché, jamais revendiqué. Cela relève de ma vie privée. Cela n'a aucune influence sur ma vie publique et mon rôle de maire. [Mais] l'heure me semble particulièrement grave. Car être musulman en France aujourd'hui, c'est vivre avec une cible sur le dos, c'est craindre

qu'à force d'acharnement contre l'islam et les musulmans, ce soit un jour votre père, votre mère, votre voisin ou vous-même, qui n'en subissez directement les conséquences. »

Pour l'édile, ce drame du meurtre d'Aboubakar Cissé montre à quel point le sentiment anti-musulman peut être prégnant dans notre société. Il pointe à ce titre du doigt l'extrême-droite, « visage officiel de l'islamophobie, délinquants multirécidivistes de la haine ». « Mais ce qui a changé ces dernières années, c'est qu'il n'y a plus seulement l'extrême-droite officielle pour faire des musulmans des bouc-émissaires », estime Ali Rabeh. Il fait ainsi référence, entre autres, à Jean-Michel Blanquer, « qui a inventé le fantasme de l'islamo-gauchisme », Gabriel Attal, « dont le seul bilan comme ministre de l'Éducation nationale aura été de nous rebattre les oreilles avec le port de l'abaya à l'école, pour se faire une petite notoriété sur le dos des musulmans », et même

Emmanuel Macron, « inventant de nulle part un risque de séparatisme, dit-il, des musulmans dans notre pays. »

Mais la critique du maire de Trappes lui valant le plus d'applaudissements de la part de la population est celle contre Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, « qui hurle "A bas le voile" [...] et qui ne trouve pas le temps de se rendre au chevet de la famille d'Aboubakar Cissé (il a été critiqué pour avoir tardé à se rendre au chevet de la famille du jeune homme et déclaré que celui-ci était en situation irrégulière, Ndlr), parce qu'il est trop occupé à animer une réunion de son parti politique. Et ce sont tant et tant d'autres cyniques, menteurs ou paranoïques, qui entretiennent dans les esprits faibles la peur de pseudos émigrés étrangers qui menaceraient la France. Ce vent mauvais qui souffle est immonde. »

Un vent mauvais qui serait largement entretenu par certains médias. Selon Ali Rabeh, en 2024, sur C News (des chiffres également évoqués par le journal Médiapart), « on a parlé d'islam 334 jours sur 365 ». Pour l'élu trappiste, « la stigmatisation quotidienne des musulmans permet d'oublier ceux qui sont véritablement responsables du malheur des Français et de l'état de notre pays ». Ces propos stigmatisants « ne sont pas sans conséquences », affirme le maire, soulignant que « 33 mosquées ont fait l'objet d'une

tentative d'incendie depuis 2015, dont 6 rien que l'an dernier ». « Ces paroles haineuses n'ont pas été sans conséquences pour Aboubakar Cissé, qui a payé de sa vie son appartenance religieuse », ajoute-t-il.

L'élu va même jusqu'à faire un parallèle avec les heures les plus sombres de l'Histoire : « Dans les années 30, ce sont les juifs qui ont été ciblés comme responsables de tous les maux de notre pays et de notre continent, et cela a abouti au plus grand crime de l'histoire de l'humanité. [...] Alors, nous n'en sommes pas encore là, et heureusement, mais c'est précisément maintenant, parce qu'il est encore temps, qu'il faut s'élever, se révolter contre les discours de haine qui ciblent toute une population, en la rendant coupable d'exister. [...] Et pour cela, il n'y a qu'un seul moyen. Non pas celui de rentrer dans la spirale de la haine – c'est exactement ce qu'ils espèrent [...] – mais de leur donner tort sans relâche, et à chaque instant. »

Et de conclure : « La France c'est nous, mille fois nous, et certainement pas les propagateurs de haine qui arment la main des meurtriers. Vive la République, et vive la France ! » La foule a ensuite scandé des « Stop, stop, à l'islamophobie », avant d'observer une minute de silence en mémoire d'Aboubakar Cissé, et de déposer des fleurs et des bougies. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le parcours de Vélotour à SQY est désormais connu

Pour la 2^e fois de suite, l'événement Vélotour, qui permet de découvrir des lieux insolites à vélo, habituellement fermés aux cyclistes, revient dans l'agglomération le 18 mai.

► PIERRE PONLEVÉ

Avis aux amateurs de la petite reine. La deuxième édition de l'événement Vélotour revient à Saint-Quentin-en-Yvelines, le 18 mai prochain, et s'élancera depuis le site olympique de la colline d'Elancourt, avec plusieurs départs prévus entre 9 h à 12 h. L'arrivée sera également située sur la colline. Ce phénomène cycliste propose au grand public de découvrir, à vélo, plus d'une douzaine de villes en France de manière insolite. Après le succès indéniable de la 1^{re} édition, qui s'est déroulée en mai dernier à SQY, cette balade à vélo insolite est de retour sur le territoire, pour l'une des 14 étapes françaises de Vélotour 2025, la seule en Île-de-France.

« Vous avez déjà roulé dans un musée ? Traversé un hôtel à vélo ? Pédalé dans un stade de foot ? Dans une ambiance conviviale, découvrez une ville autre-

ment en visitant à vélo des monuments historiques, enceintes sportives, bâtiments administratifs, usines, scènes musicales... », précise le site internet de l'événement.

Pour cette 2^{de} édition à SQY, 8 sites insolites seront à découvrir par les 3 000 participants attendus (ils étaient 2 500 en 2024), « dont une traversée de France miniature ou du centre aquatique Castalia, à Maurepas », indique un communiqué relatif à l'événement. Au programme, deux boucles de 17 ou 20,5 km sont proposées.

La 1^{re}, celle de 17 km, prendra la direction de France miniature pour offrir aux vélotoureux (le nom donné aux participants) la possibilité de contempler quelques uns des 117 monuments français reproduits et mis en scène dans le parc paysa-



Vélotour est l'occasion pour les participants de découvrir de manière originale des lieux insolites, comme ici avec la traversée de l'hôtel d'agglomération de SQY, situé à Trappes.

ger elancourtois. Ils traverseront ensuite Castalia et le Palais des sports d'Elancourt.

« La boucle optionnelle de 3,5 km permettra de découvrir le stade Gilbert Chansac, à Trappes, ainsi que l'Empro (Externat médico-professionnel) La plaine du Moulin, également situé à Trappes. La colline d'Elancourt, un « lieu bien connu des Saint-Quentinois, a été choisie pour recevoir le village des partenaires et les nombreuses animations proposées », ajoute le communiqué.

Les tarifs sont de 5 euros pour les -12 ans et de 10 euros pour les

autres participants (gratuit pour les bébés de 0 à 1 an). Attention toutefois, car les prix sont évolutifs à l'approche de l'événement. À noter que chaque participant doit être muni d'un billet. « Pour les enfants en siège ou en charrette derrière leurs parents, achetez un billet "enfant -12 ans" », conseille le site internet. Par ailleurs, si vous ne disposez pas de vélo, un service de location est proposé pour la journée (classique ou électrique). Au vu du succès de l'édition précédente, il est conseillé de réserver ses billets en avance. Pour réserver vos billets et obtenir plus d'informations, rendez-vous sur velotour.fr. ■

COIGNIÈRES Une conférence/débat sur la santé mentale ce samedi

L'association AVA organise le 10 mai à la Maison de Voisinage une conférence/débat autour de la santé mentale et du handicap invisible.

Une conférence/débat autour de la santé mentale et du handicap invisible. Voici ce qu'organise l'Association vie abondante (AVA) le 10 mai de 14 à 17 h à la maison de Voisinage, à Coignières. Un « temps d'échange instructif et d'utilité publique », rapporte la Ville. Le tout animé, donc par une association qui « informe et sensibilise le public au sujet du handicap invisible, de la drépanocytose et de l'inclusion », poursuit la municipalité. « Nous savons combien il est difficile de vivre avec un handicap invisible (troubles pas immédiatement visibles à l'œil nu mais pouvant affecter considérablement le quotidien d'une personne), évoque l'AVA. Nous débattrons autour de ce thème et nous verrons quelles sont les solutions pour y remédier. » Renseignements à associationvieabondante@gmail.com.



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

 VEOLIA

PLAISIR

Au golf Isabella, scolaires valides et jeunes en situation de handicap ont tapé la petite balle blanche

Au sein du golf plaisirois, dans le cadre du projet Parakids de la Fédération, une journée découverte du paragolf a réuni 700 jeunes, à la fois valides et en situation de handicap.

► ALEXIS CIMOLINO



LAGAZETTE DE SQY

Les jeunes participants ont pu s'adonner à des cours de swing, « des ateliers gonflables, où ils tapaient des balles », ou encore « une partie putting pour la précision », mentionne Sabine Rocheron.

Parakids. Tel est le nom du dispositif mis à l'honneur par la Fédération française de golf (FFG) le 29 avril au golf Isabella de Plaisir. Lancé en 2019 par la FFG, Parakids vise à « permettre à des enfants en situation de handicap de découvrir et pratiquer le golf », explique Sabine Rocheron, assistante de direction et référente nationale Parakids à la FFG. « La 1^e section a été créée au Golf national, poursuit-elle. On travaillait à l'époque avec un IME (Institut médico-éducatif, établissement

accueillant des enfants et adolescents en situation de handicap mental ou de déficience intellectuelle) à côté de Rambouillet. La 1^e année, on a été financés par l'ANS (Agence nationale du sport), qui nous a donné une petite subvention pour lancer la 1^e section au Golf national. 2 ans après, on a été contactés par Héritage 2024, qui a eu connaissance du projet et a dit "C'est un super beau projet, on vous finance jusqu'à la fin des Jeux, mais le but est d'arriver à 10 sections la 1^e année, 20 la 2^e..." ». Aujourd'hui,

on compte une cinquantaine de sections Parakids dans toute la France métropolitaine et en Outre-mer. Parmi elles, celle composée de jeunes de l'IME des Clayes-sous-Bois. « Un groupe de 7 jeunes qui sont là (au golf Isabella, Ndlr) tous les jeudis après-midis, sauf les vacances scolaires », précise Sabine Rocheron. Soit « entre 25 et 30 séances par année scolaire », ajoute-t-elle.

Ces jeunes étaient présents sur le golf plaisirois à l'occasion de la journée du 29 avril. Une journée découverte du paragolf en compagnie d'autres personnes de la même tranche d'âge, principalement elles aussi en situation de handicap psychique, et de « quelques jeunes en fauteuil », indique la référente Parakids. S'y ajoutent des scolaires, valides eux, venus d'écoles primaires ou de collèges des Yvelines, notamment du territoire saint-quentinois, l'agglomération de SQY étant partenaire de l'événement.

Au total, 700 jeunes ont pris part à la journée, selon Sabine Rocheron. Répartis en « tranches horaires avec des boucles de 2 h (la journée s'étendait de 9 à 16 h), ils faisaient tous les parcours et finissaient par le diplôme, le goûter, et la remise de petits cadeaux », détaille-t-elle. Les jeunes participants ont ainsi pu s'adonner

à des cours de swing, « des ateliers gonflables, où ils tapaient des balles », ou encore « une partie putting pour la précision », mentionne la référente Parakids. Le tout entourés de 4 personnes de la Fédération, 4 ou 5 employés du golf Isabella, et une quarantaine de bénévoles de l'ASMB golf, sans oublier les éducateurs, psychomotriciens et autres encadrants des jeunes. « [L'idée], c'était vraiment de leur faire découvrir l'activité, résume Sabine Rocheron, assurant que le bilan est « archi positif » : « Tout le monde est reparti super content. On a essayé de faire au mieux pour qu'ils se sentent bien, ils ont pique-niqué sur place, on leur a fait des petits cadeaux, des goûters... Et la météo a beaucoup aidé aussi. »

Un soleil radieux a en effet accompagné l'événement, alors que la date initialement prévue, en octobre, avait été annulée en raison des fortes intempéries. Désormais, l'ambition est de rééditer cette journée. « On aimerait bien décliner tous les ans, et [aussi] dans les régions, que les enfants valides et les enfants en situation de handicap puissent jouer ensemble », affirme la référente de la Fédération. Le prochain rendez-vous de ce type, lui, sera probablement de nouveau au Golf Isabella. « En septembre 2025, je pense qu'on va revenir ici », glisse-t-elle. ■

GUYANCOURT

À Guyancourt, un nouveau service de paiement en ligne pour le stationnement

La Ville propose désormais aux automobilistes se stationnant dans la commune d'utiliser PrestoPark, une application pour payer son stationnement directement depuis son smartphone.

La ville de Guyancourt a récemment mis en place un nouveau service de paiement à distance pour les automobilistes désirant se stationner dans ses rues. « Ce dispositif vient compléter les moyens de paiement déjà disponibles sur les 85 horodateurs répartis dans les secteurs des Saules, du Parc, des Chênes et aux abords de l'université », précise la commune sur son site internet. Pour pouvoir utiliser ce service, il faut se rendre sur l'application PrestoPark et se créer un compte. L'application permet de payer, prolonger ou arrêter son stationnement à distance, directement depuis un smartphone. « Soucieuse de faciliter les déplacements du quotidien, la Ville poursuit ses efforts pour moderniser ses services et proposer des solutions pratiques, accessibles et efficaces à tous les Guyancourtois », explique la municipalité. Détails sur ville-guyancourt.fr.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le datacenter de Magny se dote d'une nouvelle infrastructure consacrée à l'intelligence artificielle

Telehouse poursuit son développement en se dotant d'un nouveau bâtiment consacré à l'intelligence artificielle sur son campus de Magny.

► PIERRE PONLEVÉ

Telehouse, entreprise japonaise pionnière dans le stockage de données informatiques, a annoncé dans un communiqué l'achèvement d'une nouvelle infrastructure au sein de son datacenter situé à Magny. « [...] Cet investissement comprend la mise à disposition d'une nouvelle infrastructure haute densité, conçue pour l'Intelligence artificielle (IA), combinant refroidissement innovant, efficacité énergétique optimale et souveraineté », précise le communiqué.

Dotée d'une capacité de 3 mégawatts et 2 000 m² d'espace IT dédié, « la nouvelle infrastructure IA du datacenter, [installée sur le campus TH3 Paris Magny], se distingue comme un élément stratégique de l'infrastructure numérique, hébergeant des systèmes haute densité optimisés pour les exigences spécifiques des applications



CAPTURE D'ÉCRAN YOUTUBE TELEHOUSE

Telehouse a achevé une nouvelle phase de développement de son datacenter situé à Magny.

d'intelligence artificielle », poursuit le communiqué. Pensé pour les technologies de demain, ce nouvel environnement est idéal pour offrir aux plus puissantes machines utilisant l'IA, une performance maximisée par chaque centimètre carré.

Le directeur général de Telehouse France, Sami Slim, s'est réjoui d'une telle avancée en expliquant que « la révolution de l'intelligence artificielle

est en marche, une avancée technologique sans précédent qui façonne l'avenir de notre société et de nos entreprises. Mais cette révolution n'est pas seulement technologique ; elle est aussi souveraine », a-t-il déclaré.

Avant de poursuivre : « La souveraineté en matière d'IA, c'est l'indépendance des nations vis-à-vis des géants mondiaux de la tech, garantissant sécurité, transparence et autonomie. Ce défi

est soutenu par nos clients, parmi lesquels des entreprises comme Antemeta, avec sa plateforme d'IA souveraine, et 3DS Outscale, leader français du cloud de confiance. » Pour rappel, l'IA souveraine désigne un système d'intelligence artificielle conçu, développé, et déployé de manière autonome par un pays ou une région, pour maintenir un contrôle global sur ses technologies et ses données, sans dépendre de puissances étrangères.

Le datacenter de Magny ne se limite pas uniquement à l'hébergement d'infrastructures, il est également un lieu de recherche et d'innovation, où l'IA souveraine est au centre des préoccupations. « Grâce à des solutions de pointe telles que les systèmes de refroidissement liquide direct, le nouveau module IA de Telehouse gère efficacement les besoins énergétiques et thermiques des machines IA de dernière génération. Avec un indice d'efficacité énergétique conçu à moins de 1,3, chaque kilowatt est optimisé pour garantir une performance maximale tout en réduisant l'impact environnemental. Cet engagement positionne Magny 2 comme un acteur clé dans l'essor de l'IA souveraine », conclut le communiqué. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une campagne de dératification sur les bâtiments municipaux

Cette opération, qui a lieu au minimum 2 fois par an, s'est déroulée dernièrement pendant les vacances scolaires et concerne les quelques 70 bâtiments communaux.

La ville de Montigny-le-Bretonneux a mené, durant les vacances scolaires, une campagne de dératification. Celle-ci, réalisée avec la société ADN 3D, concerne l'ensemble des bâtiments communaux, soit environ 70 édifices. « Cette campagne a lieu, minimum, 2 fois par an et permet, grâce à la méthode dite de l'appâtage, de diminuer la présence de rongeurs dans les zones traitées », indique la municipalité ignymontaine sur sa page Facebook, ajoutant que « de son côté, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines intervient sur les réseaux d'assainissement de Montigny 3 fois par an ». ■

YVELINES MARCHÉS DES PRODUCTEURS



100%
convivial
et local !

- Samedi 17 mai
La Celle-les-Bordes
- Samedi 24 mai
Meulan-en-Yvelines
- Samedi 14 juin
Neauphle-le-Château
- Samedi 21 juin
Bréval
- Samedi 28 juin
Achères



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

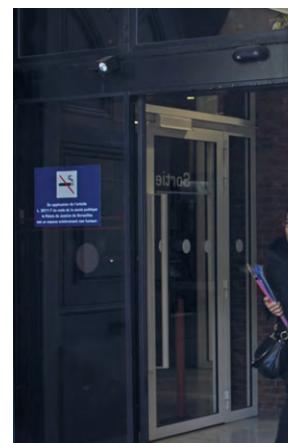
► PIERRE PONLEVÉ

À Plaisir, un habitant de la rue Pierre Mendès France s'en est pris au petit ami de sa voisine en lui portant un coup de machette, le 21 avril. Il a été jugé pour ces faits lors de son procès en comparution immédiate, le 25 avril au tribunal judiciaire de Versailles. Cet homme de 57 ans, d'origine martiniquaise, était en train de préparer un gigot lorsqu'il s'est rendu compte qu'il lui manquait des ingrédients.

Il est alors sorti de son appartement et est tombé sur sa voisine et son compagnon qui discutaient dans la rue. « On ne sait pas pourquoi, mais une

Plaisir Condamné pour avoir porté un coup de machette au compagnon de sa voisine

Alors qu'il préparait tranquillement son gigot, un Plaisirois est sorti de chez lui et, suite à une altercation, a attaqué le petit ami de sa voisine en lui assenant un coup de machette sur le crâne.



Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné à deux ans de prison ferme un homme qui a attaqué le compagnon de sa voisine avec une machette.

très légère altercation éclate. [L'homme] retourne chez lui. Il récupère la machette qu'il garde toujours derrière sa porte. Et une fois dehors, il en assène un coup sur la tête de son adversaire », précisent



ILLUSTRATION/LAGAZETTE DES YVELINES

nos confrères de 78actu. Rapidement, la police intervient. L'auteur du coup est arrêté et son arme est placée sous scellés. Amené au commissariat vers 18 h, l'homme

va souffler dans un éthylomètre qui va révéler que son taux d'alcool dans le sang est de 1 gramme. « Sa voisine assure qu'elle ne le connaît pas plus que cela. Pourtant, il y a quelques mois, il a déjà joué de la machette sur sa porte car il n'avait pas été invité à une fête », poursuit 78actu.

Un casier judiciaire portant déjà quelques condamnations

Lors de son procès, l'homme violent, qui dispose d'un casier judiciaire comportant un fait de violence et cinq conduites sous alcool, a expliqué s'être senti agressé. « Il y a eu des mots. Je regrette mon acte, mais je n'ai fait que me défendre. Je ne suis pas sorti comme un fou et je n'étais pas ivre », rétorque-t-il. Ce à quoi le président répond

que si. Lui soutient que non. Il finit par concéder : « Bon, d'accord, j'étais saoul. »

Le président a ensuite demandé à l'homme pourquoi il avait une machette à son domicile, lui qui ne dispose que d'un tout petit espace vert. « Je l'avais achetée pour aller jardiner chez quelqu'un. Mais bon... Le résultat c'est que j'allais préparer mon gigot et je me retrouve au tribunal », explique-t-il. Le jeune homme frappé par la machette, qui n'était pas présent au procès, a expliqué en amont qu'il avait été « particulièrement choqué par cette agression ». Heureusement pour lui, il s'en tire uniquement avec trois points de suture.

La procureure de la République a réclamé 24 mois de prison, dont 12 avec sursis, avec un maintien en détention demandé pour la partie ferme. Finalement, il a écoper de deux ans de prison avec mandat de dépôt. Il dormira donc derrière les barreaux. ■

Guyancourt

La Ville prend son mal en patience suite à l'occupation illégale de terrains par des Roms

L'installation récente de membres de la communauté Rom dans la commune a fait réagir le maire, qui a entrepris toutes les démarches nécessaires pour procéder à leur évacuation.

Des gens issus de la communauté Rom se sont installés dans différents quartiers de Guyancourt, comme cela a déjà été le cas plusieurs fois par le passé. Lors de son Facebook live du 28 avril, le maire DVG de Guyancourt, François Morton, est revenu sur ces installations non autorisées. « Nous avons sur le territoire guyancourtois actuellement 3 implantations de camps et vous avez raison ce sont des camps de Roms. Il y en a un à Bouviers, il y en a un à la limite entre les communes de Saint-Cyr-l'École et Guyancourt, et il y en a un également à la Petite minière », a relaté l'édile.

Il a ensuite expliqué que pour chacun des ces 3 exemples, « il y a eu l'ensemble des procédures effectuées par la ville de Guyancourt » ou les propriétaires des terrains concernés. À propos du camp installé à Bouviers, le terrain n'appartient pas à la Ville mais à un propriétaire privé « qui a fait l'ensemble des démarches nécessaires. C'est le cas aussi pour le camp à la limite des communes de Saint-Cyr et de Guyancourt », ajoute l'élu.

Une description précise et chronologique de l'ensemble des mesures prises par la municipalité a été dé-

taillée par le maire concernant l'occupation à la Petite minière, terrain qui relève d'une gestion communale. Ainsi, François Morton explique que, dès le 27 février, « la police municipale a constaté la 1^{re} installation de gens sur le secteur de la Petite minière ainsi que des dégradations sur un bâtiment communal qui est situé sur le chemin rural numéro 7 ».

Le lendemain, 28 février, un dépôt de plainte a été effectué par la police municipale pour la Ville pour dégradation d'un bien et violation de domicile. Le 6 mars, un autre dépôt de plainte a été fait par l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement), une association de protection de la nature et d'éducation à l'environnement spécialisée sur les insectes, pour vol d'énergie, « puisqu'il y a eu des branchements des personnes installées sur le compteur de l'OPIE », détaille l'élu.

Suite des événements le 7 mars, avec le dépôt d'une requête en référé (un référé est une procédure d'urgence permettant de saisir le président du tribunal judiciaire afin d'obtenir en urgence une décision prescrivant des mesures provisoires) par la Ville

de Guyancourt, auprès du tribunal judiciaire de Versailles. « Avec une demande d'expulsion des personnes illégalement installées aux fins d'habitation au sein d'une propriété communale, ce sont les termes juridiques », poursuit François Morton.

Une nouvelle main courante a été dressée par la police municipale le 14 mars, suite à l'installation d'individus supplémentaires sur le site. Malheureusement pour la commune, les démarches de cette nature sont souvent chronophages. Elle l'a constaté le 17 mars quand le retour du greffe du tribunal a indiqué à la municipalité « qu'il y avait l'obligation d'un dépôt de la requête par un avocat », explique le maire.

« Le 18 mars, nous avons donc sollicité le cabinet d'avocats de la ville de Guyancourt pour le dépôt d'une requête en référé auprès du tribunal. Le 24 mars, l'avocate de la Ville informe que la 1^{re} date disponible auprès du greffe du tribunal judiciaire de Versailles est le 4 septembre. Il s'agit là d'une audience de fond. Les dates pour obtenir un passage du dossier en référé sont, elles, encore plus lointaines », regrette l'élu.



La police municipale de Guyancourt a effectué plusieurs démarches concernant l'occupation illégale de terrains dans la commune.

Le 28 mars, une sollicitation a été menée auprès de l'avocate de la possibilité pour la Ville de déposer un autre référé auprès du tribunal judiciaire. « C'est une procédure qui doit permettre de démontrer l'extrême urgence à expulser les occupants illégaux. Dans ce type de procédure, il est nécessaire d'argumenter très fortement sur le trouble à l'ordre public, des périls graves et immédiats, afin que le juge accepte la mise en œuvre de cette procédure », poursuit le maire.

Les 10, 12 et 14 avril, de nouveaux rapports établis par la police municipale ont mis en évidence la présence de nouveaux individus et de nouvelles constructions sur le site. Le 29 avril, un huissier de justice s'est rendu sur place pour réaliser un constat d'occupation, obligatoire et nécessaire afin d'appuyer les éléments d'insalubrité. « Notamment l'absence d'installations sanitaires mais aussi de la dangerosité du site avec de l'amiant dans le bâtiment et la dangerosité des branchements électriques, de nuisances pour les riverains évidemment avec le

bruit, les risques de fuites d'hydrocarbures avec les épaves et les véhicules en réparation sur le terrain », a listé François Morton. La commune est en attente du dépôt de la requête pour la procédure en référé.

« Il était important que je puisse vous mentionner tous ces éléments car la commune est entièrement tributaire des dates d'audience fixées par le tribunal. Pourquoi des délais si longs ? Un manque de magistrats, de greffiers, ainsi que le volume des dossiers à traiter qui conduit à des délais très longs pour obtenir une date d'audience et un passage au tribunal. Après l'audience, il sera nécessaire d'obtenir ensuite le concours de la force publique avec l'appui de la préfecture des Yvelines et de la Police nationale afin qu'il puisse être procédé à cette expulsion. Tout ça, je le regrette, mais sachez que la Ville, dans les 3 situations, a fait et fait ce qui est nécessaire [...]. Mais vous voyez à quel point les choses sont complexes. Je continuerai à vous tenir au courant de tous ces éléments », a conclu le maire. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves



EUROVIA

Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines
Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
saint-quentin-en-yvelines@eurovia.com

Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson
48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
T/ 01 30 15 26 26 - F/ 01 30 15 26 45
montesson@eurovia.com



www.eurovia.fr

Contraint, comme il y a 2 ans, de jouer un barrage après un scénario fou lors de la dernière journée de saison régulière en Fédérale 2 (lire notre édition du 22 avril), le Plaisir rugby club s'en est extirpé en éliminant à domicile Antony (27-12), le 4 mai, à l'issue d'un match fermé, notamment en 2e mi-temps, où le PRC aura surtout fait la différence grâce aux avants et à la réussite de son buteur, l'ouvreur Thibaud Fautrier, auteur de 17 points.

Ce dernier débloquait déjà son compteur après moins d'une minute de jeu, sur pénalité. 3 points d'avance pour Plaisir, et bientôt 10, après 10 minutes et un essai du talonneur Corentin Queau transformé par ce même Fautrier. 10 minutes plus tard, le 3e ligne Martin Gourdon donnait un peu plus d'ampleur à la très bonne entame plaisiroise, en inscrivant un 2^e essai. Face à une équipe ayant terminé 6^e de sa poule, les Plaisirois, qui se sont eux classés 3^e de la leur, démarraient donc très fort et menaient 15-0 au bout de 20 minutes.



Les Jaunes et bleus de Plaisir ont inscrit 2 essais en 1re mi-temps, avant de surtout faire la différence par le jeu au pied de leur ouvreur Thibaud Fautrier après la pause.

Mais les visiteurs réagissaient avec un essai transformé. Le score était donc de 15-7 à la mi-temps.

La seconde période était moins riche en envolées et en passages derrière les lignes d'en-but. Plaisir insistait bien sur quelques séquences, notamment dès les 1^{res} minutes après le retour des vestiaires, mais faisait preuve de trop de déchet. Mais le PRC poussait

son adversaire à la faute, et pouvait s'en remettre à la botte de son buteur Thibaud Fautrier. Déjà fiable et efficace en 1^e mi-temps, l'ouvreur plaisirois réussissait un sans-faute dans le 2^d acte, avec 4 pénalités en autant de tentatives, aux 51^e, 57^e, 69^e et 72^e minutes. Entre temps, Antony aura inscrit un 2^e essai, le seul de la 2^e mi-temps, à la 66^e. Un essai non transformé. Score final 27-12 donc en faveur de Plaisir,

qui savoure sa qualification pour les 16^{es} de finale, pour la 3^e année de suite (8^e de finaliste, éliminé en 16^{es} il y a 2 ans).

« Notre saison, elle bascule sur un match de barrage, et là, ça y est, on est en phase finale, et je trouve que sur notre saison, c'était vraiment mérite, donc je suis très soulagé que les joueurs puissent profiter de ce 16^e de finale », appréciait Sébastien Roncalli, l'entraîneur plaisirois, interrogé par La Gazette quelques minutes après le coup de sifflet final.

Il reconnaît les difficultés de son équipe à franchir le rideau adverse, notamment en 2^e mi-temps (2 essais en 1^e période tout de même), et avance que le jeu au pied a fait la différence, avec un petit coup de pouce du vent. « Là où on s'en sort très bien, c'est que le capitaine gagne le toss donc, déjà, on peut choisir le camp, et sur une journée venteuse comme ça, c'est bien d'être contre le vent en 1^e mi-temps et de l'avoir en 2^e, confie-t-il. Et comme effectivement, on a manqué de finition sur notre jeu à la main en 1^e mi-temps, on s'était dit clairement qu'il fallait prendre les points au pied, car c'est une phase finale, donc il faut gagner le match quoi qu'il arrive. Donc on a voulu assurer plus les choses en 2^e mi-temps. »

Pour le reste, l'entraîneur estime que son équipe était largement supérieure : « Je pense qu'on était au-dessus à tous les niveaux. Ce qui a

manqué, c'est notre finition en 1^e mi-temps, je pense que s'il y a 30 points d'écart en 1^e mi-temps, il n'y a rien à dire, sur notre domination, que ce soit sur la conquête, les touches, les mêlées, le jeu ouvert, tout. Après, on tombe un peu dans nos travers, beaucoup d'indiscipline, je pense qu'il y a aussi des choses à revoir à ce niveau-là [...]. »

3^e année de suite en phase finale

Le barrage face à Antony passé, place désormais aux 16^{es} de finale. Et c'est encore une équipe de la poule 1 qui se dressera sur la route de Plaisir. Et là, le niveau devrait sensiblement s'élever puisqu'il s'agit du Creusot, formation s'étant classée 2^e de cette poule. « Je sais que ça va être très dur, prévient Sébastien Roncalli. Le Creusot, par expérience, ce sont des joueurs toujours très rudes, et comme ils ont fait une grosse saison aussi, je dirais que maintenant, c'est 50-50, et tous les facteurs vont compter. » Le match aller se déroulera le 11 mai à Plaisir, au stade Robert Barran (coup d'envoi à 15 h 15 comme d'habitude), avant le retour en Bourgogne le 18 mai. Une double confrontation dont il faudra sortir vainqueur, avec en jeu une place en 8^{es} de finale, dernier tour avant l'éventuelle accession en Fédérale 1 (puisque tous les qualifiés pour les 1/4 de finale montent), après laquelle les Plaisirois courront, eux qui l'ont touchée du doigt l'an dernière. ■

Course à pied Les color run vont affluer à SQY

Ces courses à pied agrémentées de jets de poudre colorée vont se dérouler à Guyancourt, Coignières et Montigny le 17 mai, et La Verrière le 25 mai.



le jour J à partir de 10 h 30. Rendez-vous au gymnase du Moulin à Vent à cet horaire, puis à 11 h pour l'échauffement. Départ de la course à 11 h 30. Renseignements au 01 34 61 46 40 ou à sport.coignieres@coignieres.fr.

h, pour une distance de 6 km. Les places coûtent de 3 à 5 euros en pré-vente, puis le tarif montera à 8 euros la semaine du 12 au 17 mai. Détails sur montigny78.fr et au 01 39 30 31 82. À noter que de multiples autres animations sportives, ouvertes à tous, seront accessibles dès 14 h.

À Guyancourt, en revanche, les réservations s'effectuent uniquement en ligne, jusqu'au 14 mai donc. Pour l'événement, rendez-vous 3 jours plus tard au pavillon Waldeck-Rousseau, entre 10 et 11 h pour le retrait du pack color run, puis à 11 h pour l'échauffement, avant le départ de la course à 11 h 30. Cette color run sera imbriquée dans une journée sports urbains. Inscriptions et programme complet sur ville-guyancourt.fr.

À Montigny, rendez-vous le même jour à partir de 14 h au gymnase Coubertin. L'enregistrement des participants s'effectue entre 14 h 30 et 16 h. La course, elle, débutera à 17

Lors de la color run, les participants sont aspergés de poudre colorée.

Une course à pied lors de laquelle vous êtes aspergé de poudre colorée, vous connaissez ? C'est la color run. Le concept a trouvé sa place à SQY depuis de nombreuses années, et plusieurs Villes organisent ces rendez-vous à partir du mois de mai. À commencer par Guyancourt, Coignières et Montigny. Dans ces 3 communes, la color run est prévue le même jour, le 17 mai. Pour Coignières et Guyancourt, attention, inscriptions jusqu'au 14 mai. À Coignières, où l'événement portera le nom de Foulées couleurs, possibilité toutefois aussi de s'inscrire sur place

Volleyball

Plaisir-Villepreux termine battu, bon dernier et relégué

Leur sort était déjà scellé depuis une semaine et la défaite face à Saint-Avertin (3 sets à 1). Condamné à la relégation en N3, un an après l'avoir quittée, le Volley club Plaisir-Villepreux (VCPV) espérait au moins finir sur une note positive. Il n'en a rien été sur le terrain du Volley-ball

Pexinois Niort, le 4 mai. Corrigé 3 sets à 0 (25-18 ; 25-18 ; 25-23), le VCPV termine à la 11^e et dernière place de sa poule, avec 10 points (soit 4 de retard sur le premier non-relégable) et un bilan de 4 victoires et 16 défaites. Pour rappel, les 2 dernières équipes au classement sont reléguées. ■

Course à pied Une course solidaire contre le cancer à Guyancourt

Le Donathlon. C'est le nom de la course à pied programmée le 18 mai au départ de la Maison de l'étudiant, à Guyancourt. Elle est organisée par et au profit de l'association Les Bagouz' à Manon. Cette dernière soutient la recherche sur les cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune

adulte. Rendez-vous à 9 h pour l'accueil à la retraite des dossards, avant le départ du 5 km à 10 h, et du 10 km à 11 h. Les tarifs des places vont de 15 à 18 euros. Il reste moins de 10 jours pour réserver, via helloasso.com/associations/les-bagouz-a-manon. ■



CREATING CYCLES. FOR LIFE.

Mobilisés chaque jour aux côtés de nos clients et de nos partenaires, nous apportons des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie partout où nous agissons, face à des défis environnementaux grandissants.

Unis par la passion de nos métiers, nos valeurs d'inclusion et notre sens du collectif, nous innovons pour préserver l'eau et valoriser les déchets, sous forme de matières recyclées et d'énergie.

Nous promouvons et déployons des pratiques plus sobres, des technologies plus efficaces et des solutions circulaires, pour réutiliser et faire le meilleur usage des ressources limitées de la Terre.

Au plus près des territoires, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun.



*Créer des cycles. Pour la vie.

Déjà à l'affiche au théâtre Coluche à Plaisir, le 29 mars dernier, Elena Nagapetyan revient à SQY. L'humoriste âgée de 38 ans sera à la Ferme du Manet le 10 avril, à 20 h 30. Connue pour son style cash et ses sketches sur la grossesse, le divorce ou encore la vie de maman, celle qui est aussi chroniqueuse sur France Inter se produit cette fois dans le cadre de son spectacle *Une milf.*

« Sur le chemin du succès, elle s'occupe à mi-temps d'un mini-colo en garde partagée et nous emmène dans ses aventures de mère presque parfaite. Son approche unique entre provocation, tendresse et réalisme fait un bien fou et nous déculpabilise ! En vous regardant droit dans les yeux Elena



Elena Nagapetyan sera à l'affiche pour la dernière de la saison à la Ferme du Manet.

dit des choses que tout le monde pense tout bas. Le tout avec une pointe d'accent délicieux qui t'accroche l'oreille », indique la description du spectacle de cette humoriste née en Ouzbékistan de parents arméniens, mais ayant grandi en Russie, avant de s'installer en France il y a une quinzaine d'années. Cette

mère de famille divorcée parvient à emmener le public dans son univers lors de ses spectacles. Les tarifs des places pour son spectacle à Montigny vont de 28,60 à 40,90 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. À noter que ce spectacle sera aussi le dernier de la saison à la Ferme du Manet. ■

Montigny Pour les 80 ans de la Libération et de la Victoire de 1945, Montigny voit les choses en grand

Avec sa semaine de commémorations et notamment son exposition du 5 au 11 mai à l'hôtel de ville, la commune ignymontaine propose un large programme pour le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le 24 août 1944, soit moins de 3 mois après le débarquement en Normandie, Montigny-le-Bretonneux était libérée de l'occupation nazie. Un peu plus de 8 mois plus tard, le 8 mai 1945, était actée la défaite de l'Allemagne et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (elle se terminera plus tard dans le reste du monde, notamment dans le Pacifique, entre les États-Unis et le Japon). Ce sont ces 2

dates que la commune de Montigny entend commémorer avec sa semaine intitulée Montigny libérée, du 5 au 11 mai. « *À la traditionnelle cérémonie du commémoration du 8 mai 1945, s'ajoutent cette année de nombreuses activités, conférences, expositions pour vous plonger dans l'histoire de la ville et de sa libération* », résume ainsi la municipalité sur son site internet. Au programme notamment, une exposition à l'hôtel

de ville, qui sera inaugurée le 8 mai à 9 h (avant départ du cortège et commémoration des 80 ans de la Libération) et pour laquelle la Ville avait fait appel à des généreux préteurs d'objets pouvant témoigner de cette époque (lire notre édition du 18 mars dernier). Cette exposition sera à l'affiche toute la semaine. Pour consulter le programme complet de cette semaine de commémoration, rendez-vous sur montigny78.fr. ■

Magny-les-Hameaux Les écoles mettent les arts à l'honneur durant près de 2 mois

Du 9 mai au 28 juin, dans le cadre de l'édition 2025 des Arts font école, sera proposée une multitude de représentation théâtrales, musicales et bien d'autres, interprétées par des scolaires et associations.

Les Arts font école. C'est le nom de l'événement qui se tient chaque année à Magny-les-Hameaux et se déroulera, pour cette édition 2025, du 9 mai au 28 juin. « Théâtre, arts plastiques, chant, cinéma, danse, musique... », résume la ville de Magny sur son site internet. Cette année encore, les écoliers auront hâte de vous présenter le fruit de leur travail. Nous retrouverons également les spectacles de danse de l'Association magnycoise

éducative et culturelle, les spectacles musicaux de l'Association musicale de la Mérantaise et de l'association Zic en herbe. Vous pourrez découvrir les nouvelles pièces de théâtre composées par les ateliers de la compagnie Septembre et de la MJC Mérantaise, et assister à la projection du court-métrage du Cinoche. »

Coup d'envoi le 9 mai donc, à la Maison de l'environnement avec le

spectacle musical scolaire Mademoiselle Louise et l'aviateur allié (d'après l'album musical de Julien Joubert et Gaël Lépingle). La représentation dure 45 minutes, séances à 18 h 30 et 19 h 45, et aussi le 3 juin aux mêmes heures. Gratuit, sur réservation, via kiosq.sqy.fr. Pour consulter l'ensemble du programme des Arts font école, rendez-vous sur magny-les-hameaux.fr. ■

Montigny Elena Nagapetyan pour clôturer la saison à la Ferme du Manet ce samedi

L'humoriste, avec son style toujours aussi cash, se produira à Montigny le 10 mai.

Montigny Le Salon des arts de Montigny est de retour pour 2 semaines

La 34^e édition de cet événement annuel s'est ouverte le 5 mai et est à l'affiche jusqu'au 21 mai, date de la remise des prix, au Conservatoire des arts.

Événement annuel incontournable de la saison culturelle dans la commune, le Salon des arts de Montigny-le-Bretonneux est de retour depuis le 5 et jusqu'au 21 mai au Conservatoire des arts. C'est cette année la 34^e édition invitée d'honneur est Sophie Barbier, lauréate de l'événement l'année dernière dans la catégorie Aquarelle et techniques du dessin. Cette année, 71 exposants sont en lice pour lui succéder « toutes catégories confondues : Sculptures et volumes ; Aquarelle et techniques du dessin ; Peinture et techniques mixtes ;

Photographies », énumère la municipalité. Chacun concourra dans sa catégorie, pour tenter de remporter un prix décerné par la Ville, mais aussi un prix du public, puisque « les amateurs d'art sont aussi invités à voter pour leur artiste favori en glissant un bulletin secret lors de leur visite de l'exposition », précise le site internet de la commune. La remise des prix se tiendra le 21 mai à 19 h. Le salon est ouvert du lundi au vendredi de 14 à 19 h et le samedi de 14 à 18 h. Renseignements au 01 34 52 07 41. ■

La Verrière Des collégiens interprètent l'adaptation musicale de l'ouvrage *Matilda* de Roald Dahl

Nombre d'enfants et de jeunes adolescents ont lu *Matilda*, le roman de Roald Dahl. Les élèves de 6^e du collège de l'Agiot, à Élancourt, en ont étudié l'adaptation en comédie musicale, *Matilda, the musical* (mise en scène par Matthew Warchus et sortie en 2022 sur Netflix), dont ils présenteront une interprétation au

Scarabée, à La Verrière, les 12 et 13 mai, à 19 h. « *Dans ce projet interdisciplinaire qui relie le programme d'accompagnement personnalisé en anglais, cours d'éducation musicale et EPS, les élèves alternent chorégraphies, chants et saynètes en anglais* », nous précise l'équipe du projet par courriel. ■

Guyancourt Une pièce engagée sur le travail à l'usine à l'affiche à la ferme de Bel Ébat

La pièce *Reconversion* sera à l'affiche au sein du théâtre guyancourtois le 13 mai.

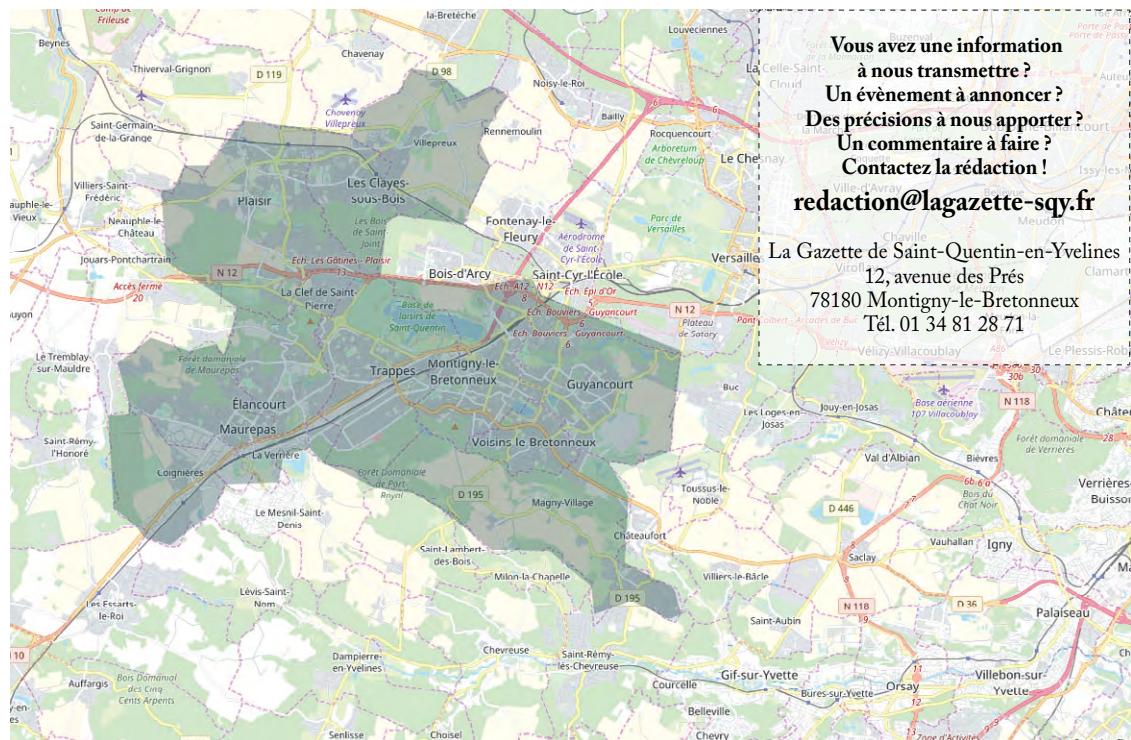
Reconversion. C'est le titre de la pièce à l'affiche à la ferme de Bel Ébat, à Guyancourt, le 13 mai. Une pièce engagée interprétée par des comédiens de la compagnie des Barriques, qui touche à des thèmes revenant malheureusement régulièrement dans l'actualité, puisqu'il y est question de mouvements sociaux liés à des fermetures d'usines. Sauf que là, c'est une action contestatrice bien particulière qui est mise en scène. « *3 mois de grève à l'usine Plastac mais plus rien ne semble pouvoir empêcher*

sa fermeture. 3 amis : Jessie, Kevin et Fred, décident d'enlever Edouard Delacase, éditorialiste vedette d'une chaîne d'info et auteur d'une violente campagne de dénigrement de l'usine. Les 3 bandits amateurs l'enferment dans leur cave pour le faire travailler aux trois huit. Goûter aux affres de la vie ouvrière devrait le convaincre de les aider à sauver leur usine ... Mais leur plan ne se déroule pas exactement comme ils l'avaient prévu...», indique le synopsis. Les prix des places vont de 5,95 à 17 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Guyancourt Encore 2 semaines d'exposition pour le concours d'arts visuels

Comme chaque année, ArTalents reprend ses droits au printemps à Guyancourt. Ce concours d'arts visuels, ouvert à tous les artistes, présente des œuvres de différentes techniques (peinture, estampe, photographie, sculpture, dessin, mixte...). Celles-ci sont exposées depuis le 23 avril et jusqu'au 17 mai à la Salle d'exposition située dans le

quartier de Villaroy, place Bérégovoy. Cette année, le concours est présidé par Ségolène Perrot, artiste guyancourtoise. L'exposition est ouverte le mardi et le vendredi de 16 h à 19 h, ainsi que le mercredi et le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre et gratuite, accès par la médiathèque Rousselet. ■



La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponlevé@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve
ISSN : 2646-3733 - **Dépot légal :** 05-2025
Édité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEU

SUDOKU : niveau facile

6			5	4				
2	4			1	8	7		
9	1	4	2	7	3		6	
4	9	1		2				8
8		1	4		6	2		
	6	2		5		1		
5		7						
1		9		8	7	3		
8	9	2	1	4		5		

SUDOKU : niveau difficile

	9		3	6	5			
2		4						3
6	8	7		9				
	7	5						
3	4				6			
6		3	1	4		2		
	9				2			
6	3	4	8			9	1	
5	9					7		

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°311 du 29 avril 2025 :

3	9	7	6	4	8	2	5	1
5	2	4	9	3	1	7	8	6
6	8	1	7	5	2	4	9	3
7	5	9	1	6	3	8	4	2
8	1	2	4	9	7	6	3	5
4	6	3	8	2	5	1	7	9
2	3	6	5	7	4	9	1	8
9	7	8	3	1	6	5	2	4
1	4	5	2	8	9	3	6	7

3	9	5	1	7	8	2	4	6
7	6	2	3	9	4	8	5	1
8	4	1	2	6	5	9	3	7
6	3	9	5	2	7	4	1	8
1	5	4	9	8	6	7	2	3
2	7	8	4	3	1	6	9	5
5	1	7	8	4	9	3	6	2
4	8	3	6	5	2	1	7	9
9	2	6	7	1	3	5	8	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr



DECATHLON

Région
Île de France

LCL
BANQUE ET ASSURANCE

Groupama

Saint
Quentin
en Yvelines
Terre d'innovations